

**DECISION MUNICIPALE**  
**N° D24-093**

1-1

**OBJET : Contrat de prestation pour « Sur le chemin des saisons »**

**Le Maire de TOURNEFEUILLE,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 4° et L. 2122-23,

**VU** la délibération en date du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de TOURNEFEUILLE a délégué à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article réservé,

**CONSIDERANT QUE** le rôle de la médiathèque est de favoriser la médiation et la diffusion de la création littéraire et artistique ; la médiathèque propose aux enfants (public scolaire, ALAE, public libre) et leurs familles de découvrir le travail de l'auteure/illustratrice Séverine Duchesne.

**DÉCIDE**

**ARTICLE UN** : D'accueillir l'exposition « Sur le chemin des saisons » ainsi que neufs atelier-rencontre du mercredi 16 octobre au samedi 7 décembre 2024 dans la médiathèque.

**ARTICLE DEUX** : De signer le contrat de prestation de services ci-annexé avec Séverine Duchesne-Castillo domiciliée au 87 chemin de Turroc 31860 Labarthe sur Lèze.

L'exposition et les atelier-rencontre « Sur le chemin des saisons » sont réalisés pour un montant total de 4561.02 € TTC.

Conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte au Conseil Municipal de la présente décision.

La présente décision sera inscrite au registre des Décisions Municipales.

POUR COPIE CONFORME,

FAIT A TOURNEFEUILLE, le 09/10/2024

Le Maire,  
Dominique FOUCHIER



Accusé de réception en préfecture  
031-213105570-20241009-D24-093-AR  
Date de télétransmission : 14/10/2024  
Date de réception préfecture : 14/10/2024